



Genèse :

- Rénovation en lien avec le plan « grand âge » (Rapport EI KHOMRI – Octobre 2019) et attractivité des Métiers du grand âge
- Fort recrutement à venir dans le secteur du maintien des personnes dépendantes à domicile

Accès à la formation :

- BEP ASSP
- CAP AAGA
- CAP ATMFC
- CAP AEPE
- CAP PSR
- CAP APH
- CAP Commercialisation et services en hôtel- café - restaurant
- CAP employé familial
- BCP ASSP (sur positionnement du recteur)
- D.E Accompagnant éducatif et social
- CAP agricole Services aux personnes et vente en espace rural
- Titre professionnel Assistant de vie aux familles
- Certification professionnelle Employé familial polyvalent.

Lieux d'exercice :

- Services d'aide et de maintien à domicile :
 - domicile privé individuel d'employeurs particuliers
 - domicile privé individuel ou collectif par l'intermédiaire d'organismes prestataires ou mandataires de service
- – domicile partagé/résidence familiale

Publics ciblés :

- Adultes autonomes ou non
- Personnes en situation de handicap en milieu ordinaire
- Enfants de plus de 6 ans
- Familles.

MCAD Pédagogie



Un référentiel : des pôles, des blocs, des activités ...

- **Pôle 1 / Bloc 1** : Promotion de l'autonomie
- **Pôle 2 / Bloc 2** : Accompagnement des enfants de plus de 6ans
- **Pôle 3 / Bloc 3** : Prestations de services (entretien, organisation des espaces de vie, maintenance, assistance administrative et à l'utilisation du numérique...)

Des compétences spécifiques et 6 compétences transversales ...

PFMP :

**Volume de 350 heures réparties sur l'année de formation -
équivalence de 14 semaines.**

- En milieu collectif privé (*Foyer logement, EHPA ...*)
- Au domicile privé (*Mandataires de services ou prestataires : ADMR, Vivadom ...*)
- En EHPAD externalisé
- En résidences familiales – Domicile partagé (*Ex : résidences « Ages et vie » avec présence d'auxiliaire de vie ...*)
- Possibilités de stage auprès d'enfants de plus de 6 ans – caractère non obligatoire

Points particuliers :

- Les **techniques d'entretien des locaux** sont à considérer comme des pré requis : bien que pratiquées en cours de formation, elles **ne feront pas l'objet d'évaluations** spécifiques
- Les **compétences langagières** seront à **développer** tout au long de la formation (activités spécifiques : transmissions écrites, compte-rendu...)
- Le titulaire de la MCAD interviendra seul au domicile = responsabilité accrue nécessitant des **capacités d'analyse fine, une réactivité, une prise d'initiatives adaptée, des capacités à rendre compte ...**

Epreuves (CCF) :

EP1 (Bloc 1) = en PFMP

EP2 (Bloc 2) = écrit 1H30 (porte sur l'accompagnement de l'enfant)

EP3 (Bloc 3) = épreuve orale (2 situations) – 1H30 chacune



MCAD

Moyens humains et matériels

Equipe enseignante :

PLP BTSE et PLP STMS (*I.D.E ou DECESF conseillé mais non obligatoire*)

- Pôle 1 : Promotion de l'autonomie (PLP BTSE + PLP STMS)
- Pôle 2 : Accompagnement des enfants de plus de 6 ans (PLP BTSE + PLP STMS)
- Pôle 3 : Prestations de services (PLP BTSE)

PRAP2S : CT1 – Prise en compte de la dimension santé et sécurité au travail mais formation PRAP2S non obligatoire

Equipements / Plateaux techniques :

Cf. Guide d'équipement

- Studio, chambre individuelle
- Cuisine
- Domotique (télé alarme, objets connectés ...)
- Accès numérique

